

PROJET DE L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DU GRAND PONT A LA ROQUE D'ANTHÉRON

Le Territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de la Roque d'Anthéron, travaillent sur l'élaboration du projet d'extension de la zone d'activités du Grand Pont qui s'inscrit dans les objectifs d'aménagement et de développement définis par les documents d'urbanisme et de planification.

Ce projet de 13ha dont une grande partie de l'assiette foncière est déjà maîtrisée vise à favoriser le développement économique de la commune et du territoire en accueillant de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois essentiellement dans le domaine de l'industrie.

L'opération d'aménagement a été déclarée d'intérêt communautaire par la Communauté du Pays d'Aix en Janvier 2014 au titre de ses compétences en matière de développement économique et de création de zones d'activités. Une procédure de Zone d'Aménagement Concerté a été initiée en avril 2015.

Dans le cadre de cette procédure, une démarche de concertation permettra à la population d'être associée à l'élaboration du projet. Des panneaux de présentation et un registre pour recueillir les avis de la population seront présents à l'accueil de la Mairie de la Roque d'Anthéron (Lundi, Mardi, Mercredi, 8h30/11h30 – 14h00/16h, Jeudi 8h30/11h30 – 14h/19h00, Vendredi 8h30/13h30) ainsi qu'à la Direction des Opérations d'Aménagement de la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays d'Aix (42 route de Galice, Allée de la Pomone, bâtiment Le Quartz, RDC Gauche 9h/ 12h - 14h/17h) à partir du 4 mai 2016.

Dans le cadre de cette concertation, une réunion publique est prévue à la salle des fêtes « Marcel Pagnol » située Place de la Mairie à la Roque d'Anthéron le 9 Mai 2016 à 18h.